

Chers représentants des clubs, chers amis du football

Hier mercredi, le Conseil fédéral a annoncé de nouveaux assouplissements des mesures Corona avec effet au lundi 19 avril 2021, y compris pour le sport amateur des adultes. Malheureusement, ces assouplissements n'ont guère d'effets positifs pour le football, ceci à l'exception de la possibilité d'autoriser à nouveau jusqu'à 100 spectateurs ou un maximum d'un tiers de la capacité lors de certains matchs (voir ci-dessous). Toutefois, cela est soumis à des conditions strictes (places assises obligatoires, masque, distance, absence de restauration, etc.) Pour plus de détails sur la décision du Conseil fédéral, veuillez consulter le [communiqué de presse du Conseil fédéral](#) et les liens à la fin de celui-ci (y compris une [FAQ](#) utile).

Bien que nous ayons fait pression sur diverses instances pour obtenir des ouvertures pour le football, les conditions suivantes pour la pratique active de notre sport bien-aimé restent donc en place pour nous tous :

- Les **jeunes nés en 2001 et plus jeunes** (c'est-à-dire toutes les catégories de juniors) peuvent s'entraîner en équipes complètes, avec contact physique, et jouer (championnats, coupes et matchs amicaux). Le public n'est pas autorisé, à l'exception des ligues nationales de la promotion de l'élite, soit M-18 masculine et M-19 féminine. Pour ces derniers, un maximum de 100 spectateurs ou 1/3 de la capacité des places assises de l'installation est autorisé.
- Les équipes des **ligues professionnelles et semi-professionnelles** sont également autorisées à s'entraîner et à jouer (hommes : Raiffeisen Super League, Brack.ch Challenge League, Cerutti il Caffè Promotion League ; femmes : Axa Women's Super League, LNB et 1<sup>ère</sup> ligue ; maximum 100 spectateurs ou 1/3 de la capacité des places assises de l'installation).
- **Les joueurs nés en 2000 et plus âgés** peuvent s'entraîner en groupes de 15 personnes maximum sans contact physique ou avec masque et contact physiques. Les compétitions sont toujours interdites pour ces catégories (limite supérieure de 15 personnes).
- Pour toutes les activités, les **concepts de protection** connus doivent être respectés. Vous en trouverez un modèle ainsi qu'un catalogue des questions fréquemment posées sur notre site Internet [football.ch](#). Ces documents seront mis à jour en permanence.

Le Comité central de l'ASF traitera de cette situation lors de sa réunion du 23 avril 2021. En particulier, il discutera de la manière de procéder pour les catégories qui ne sont actuellement pas autorisées à jouer et à s'entraîner sans restriction. Nous vous informerons plus en détail dès que possible. D'ici là, nous vous demandons à tous de faire preuve de patience.

Entre-temps, nous répondons volontiers à vos questions (de préférence par e-mail à [corona@football.ch](mailto:corona@football.ch)).

15 avril 2021/ASF